Collège Sciences de la santé / Université de BORDEAUX



UFR des sciences médicales

DIPLOME D'UNIVERSITE
1000 JOURS, SANTE MENTALE ET PSYCHIATRIE PERINATALE

1 - Objectifs de la formation

Cet enseignement a pour but de transmettre les connaissances et l'état des recherches actuelles en psychiatrie périnatale et former des soignants dans ce domaine.

2 - Responsables

Responsable universitaire :
Professeur Manuel BOUVARD
Hôpital Charles Perrens
Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent
121, rue de la Béchade
33076 Bordeaux Cedex

Coordinateur :
Docteur A.L. SUTTER-DALLAY
Pôle universitaire de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
Centre Hospitalier Charles Perrens
121, rue de la Béchade
33000 BORDEAUX
05 56 56 17 82
alsutter@ch-perrens.fr

Conseil scientifique :
Professeur M. BOUVARD, Docteur A.L. SUTTER-DALLAY, Docteur COICAUD, Madame S. BARANDON, Madame I. LACAZE, Madame JONCHERAY-CHAAR, Madame LOUSTAU.

3 - Organisation de la formation :

- ***3-1 Capacité d'accueil :***

 Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **10** et le maximum à **25.**

- ***3-2 Durée de la formation :***

 La durée est de 1 an et est ouverte tous les ans.

- ***3-3 Enseignement théorique et pratique :***

 L'enseignement se fait en présentiel.

 L'enseignement, dont le programme figure en annexe au présent règlement, a un volume horaire global de 140 heures, il est dispensé sous la forme de 4 sessions de cours d'une semaine chacune (horaires 9h00-12h00 et 14h00-18h00) réparties entre les mois de novembre et mai.

 Les cours se déroulent dans les locaux du Centre Hospitalier Charles Perrens à Bordeaux d'octobre à mai de l'année universitaire.

- ***3-4 Stages* :***

 Un stage facultatif peut se dérouler au CHU, au CH Charles Perrens, filière de psychiatrie périnatale, autres services de Psychiatrie Périnatale validé par la coordination du DU.

**Les stages donnent lieu à une convention*

4 - Conditions d'inscriptions

- Les médecins, les internes DES de psychiatrie, de gynécologie-obstétrique, de pédiatrie et de santé publique, les internes de médecine générale,
- Les psychologues titulaires d'un Master 2,
- Les infirmiers, sages-femmes, puéricultrices et auxiliaires de puériculture, orthophonistes, et psychomotriciens.

Sur dérogation accordée par l'un des responsables : toute autre personne après examen de son C.V. et de son dossier.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 - Coût de la formation

<u>En formation initiale</u> : 670€ / an

<u>En formation continue</u> :

- Reprise d'études non financée : **670€ /an**
- Reprise d'études financée : **1350€ / an**

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 – Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- ***6-1 : Nombre de sessions :***

 Il est organisé 1 session d'examen.

- ***6-2 : Nature des épreuves :***

 Le contrôle des connaissances s'effectue sous la forme de 2 épreuves :

 - Examen écrit (durée 1 heure, noté sur 20),

 - Remise d'un mémoire (avant le 30 septembre).

 Le jury est composé comme suit :
 - au moins l'un des coordonnateurs,
 - 2 à 4 membres du conseil scientifique.

- ***6-3 : Validation :***

 Pour être admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale (≥ 10/20) à l'ensemble des épreuves.

- ***6-4 : Disposition prévues en cas d'échec :***

 Le redoublement est autorisé en cas d'échec ou non présentation du mémoire.

 La durée du bénéfice de l'écrit est de 1 an.

7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite

- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :

Conseil UFR 1 du 24/06/1996 et du 16/06/1997
C.A. du 16/06/1997

Modification :

Modifications : Conseil UFR 1 du 19/10/1998
C.A. du 13/11/1998
Conseil UFR 1 du 15/04/2002
C.E.V.U. du 30/04/2002
C.A. du 17/05/2002

Suspension : Conseil UFR 1 du 19/12/2005
C.A. du 12/01/2006

Modifications : Conseil UFR 1 du 18/06/2007
C.A. du 11/07/2007
Conseil UFR Sciences Médicales du 10/03/2010
C.E.V.U. du 25/03/2010
Mise à jour : le 17/02/ 2011

Ouverture d'un module optionnel et modifications :
Conseil UFR Sciences Médicales du 11/05/2015
Conseil du Collège Sciences de la santé du 11/06/2015

Modifications : Conseil UFR Sciences Médicales du 11/04/2016
Conseil du Collège Sciences de la santé du 19/04/2016

Changement de responsable, suspension du module optionnel à compter de l'année universitaire 2020-2021 pour une durée indéterminée et modifications :
Conseil UFR Sciences Médicales du 12/10/2020
Conseil du Collège Sciences de la santé du 26/11/2020

Réouverture du Module optionnel « Initiation à la Psychothérapie Interpersonnelle Formation qualifiante Niveau A » :
Conseil UFR Sciences Médicales du 12/07/2021
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/09/2021

Suppression du module optionnel, changement d'intitulé et modifications :
Conseil UFR Sciences Médicales du 13/03/2023
Conseil du Collège Sciences de la santé du 30/03/2023
(Version 11)

Modifications : Conseil UFR Sciences Médicales du 18/03/2024
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/05/2024
(Version 12)

PROGRAMME

DU « 1000 jours, Santé Mentale et Psychiatrie Périnatale »

Semaine 1

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00/9h30	Accueil Présentation Mémoires Enseignement	Transculturalité	Précarité Entretien prénatal précoce Staffs multidisciplinaires (SMPS)	Éthique en périnatalité	PMI
9h30/10h00					
10h00/10h30					
10h30/11h00					
11h00/11h30					
11h30/12h00					
12h00/12h30	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas
12h30/13h00					
13h00/13h30					
13h30/14h00					
14h00/14h30	Parentalité	Transculturalité	Travail en Réseaux, Liens médecins généraliste, gynécologues-obstétriciens pédiatres et santé mentale	Autorité parentale	Lois de protection de l'enfance
14h30/15h00					
15h00/15h30					
15h30/16h00	Physiologie cérébrale de la période prénatale			Les procréations médicalement assistées	
16h00/16h30					
16h30/17h00					
17h00/17h30					
17h30/18h00					

DU « 1000 jours, Santé Mentale et Psychiatrie Périnatale »

Semaine 2

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00/9h30	Développement cognitif et affectif du nourrisson	Théorie des interactions	Codages de vidéos	La théorie de l'attachement	IMG et deuil périnatal Prises en charge médicales et psychologiques
9h30/10h00					
10h00/10h30					
10h30/11h00					
11h00/11h30					
11h30/12h00					
12h00/12h30	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas
12h30/13h00					
13h00/13h30					
13h30/14h00					
14h00/14h30	Développement sensorimoteur Illustrations cliniques vidéo et temps de parole	Échelle de classification diagnostique zero to five	Discussion de cas cliniques sur Vidéos	La théorie de l'attachement	Maltraitance Infantile : dépistage prise en charge
14h30/15h00					
15h00/15h30					
15h30/16h00					
16h00/16h30					
16h30/17h00					Sommeil du nouveau-né
17h00/17h30					
17h30/18h00					

DU « 1000 jours, Santé Mentale, Psychiatrie Périnatale »

Semaine 3

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00/9h30	Troubles psychiatriques parentaux de la grossesse et du post-Partum	Vomissements gravidiques	Sensibilisation à la Psychothérapie Interpersonnelle	Grossesse et toxicomanie : en pratique	Les soins conjoints en PPN
9h30/10h00					
10h00/10h30					
10h30/11h00		Déni grossesse			
11h00/11h30					
11h30/12h00					
12h00/12h30					
12h30/13h00					
13h00/13h30					
13h30/14h00					
14h00/14h30	Psychotropes et grossesse	Psychothérapies en PPN	Sensibilisation à la Psychothérapie Interpersonnelle	Pathologies mentales parentales et interactions parents-enfants	Troubles de la personnalité et interactions parents-enfants
14h30/15h00					
15h00/15h30					
15h30/16h00					
16h00/16h30					
16h30/17h00					
17h00/17h30					
17h30/18h00					

Collège Sciences de la Santé
Scolarité DU Santé
scolarite.du-sante@u-bordeaux.fr

DU « 1000 jours, Santé Mentale et Psychiatrie Périnatale »

Semaine 4

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00/9h30	Pères	Troubles envahissants du développement	Éthique et Périnatalité Cas cliniques	Intérêt des études longitudinales en recherche en PPN et soins conjoints	Développement du langage et de la communication
9h30/10h00					
10h00/10h30					
10h30/11h00					
11h00/11h30					
11h30/12h00					
12h00/12h30	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas
12h30/13h00					
13h00/13h30					
13h30/14h00					
14h00/14h30	Les différentes parentalités (adoption, PMA mère seule…)	Spécificités des pathologies traumatiques en périnatalité Thérapies spécifiques	Troubles du développement et classifications	Mémoires	Spasme du sanglot, dépression nourrisson, Troubles du Comportement Alimentaire. Psychothérapies mère-nourrisson
14h30/15h00					
15h00/15h30					
15h30/16h00					
16h00/16h30					
16h30/17h00					
17h00/17h30					
17h30/18h00					